

Direction des Sports et de la Jeunesse

Affaire suivie par : Xavier SANCHEZ
Directeur des Sports et de la Jeunesse
Suivi technique : Pauline MILLARET

Objet : « Chèque-sport DORDOGNE-PERIGORD »

Réf. : GP/MD/MC Cab-2022 - 197

Périgueux, le 15 JUIL. 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

à

Madame, Monsieur,
Chers licenciés,

Madame, Monsieur, Chers licenciés,

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil départemental de la Dordogne a souhaité promouvoir et favoriser l'accessibilité à la pratique des activités physiques et sportives pour « tous et partout » en Dordogne et prioritairement auprès de la Jeunesse Périgourdine.

Cette stratégie vise ainsi à répondre aux enjeux d'animation, d'éducation, de santé et de vie sociale indispensables à l'attractivité de la Dordogne et aux services « de proximité » à la population.

Aussi et au regard de la conjoncture actuelle (économique et sanitaire...) et de l'importance des bienfaits du Sport pour la jeunesse Périgourdine, nous avons le plaisir de vous informer que le dispositif « Chèque-sport Dordogne-Périgord » sera renouvelé pour la saison 2022/2023.

Fidèle aux valeurs de la première édition, cette aide exceptionnelle d'une valeur de 25 euros, restera à destination de tous les collégiens scolarisés en Dordogne ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne.

Ce « coup de pouce » financier sera limité et corrélé à une seule prise de licence par jeune. L'adhésion devra être obligatoirement enregistrée au sein d'un « Club - association sportive » affilié à la fédération de tutelle et dont le siège social est en Dordogne.

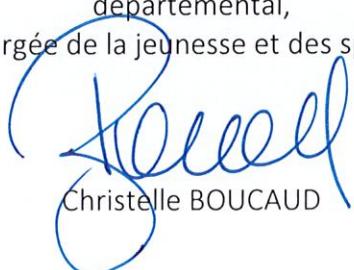
Vous retrouverez tous les détails de ce dispositif départemental « Chèque-sport Dordogne-Périgord » sur le site : dordogne.fr

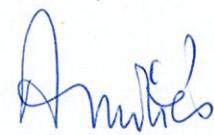
La Direction des sports et de la jeunesse se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : 05.53.02.02.80 et cd24.cheque-sport@dordogne.fr

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, Chers licenciés, l'assurance de notre considération distinguée.

Bien cordialement.

La Vice-Présidente du Conseil
départemental,
chargée de la jeunesse et des sports,


Christelle BOUCAUD


Le Président du Conseil départemental,


Germinal PEIRO